

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; 2^e page, 3 fr.
Abonnements et Annonces payables d'avance.

Rédacteur en Chef : **EMILE LACROIX**

Abonnements : Tunisie et Constantine ; un an, 10 fr.; France et Etranger, 12 fr.

LES AMBITIONS DE BIZERTE

M. le Docteur Arragon, Président de la Chambre de Commerce, nous les fait connaître.

M. le docteur Arragon, président de la Chambre de Commerce de Bizerte -- nous ne nous expliquons pas très bien à quel titre l'aimable docteur fait partie de cette Chambre de Commerce -- est en ce moment mobilisé à Sousse où il dirige, comme médecin-major de 1^{re} classe commandant l'hôpital militaire de cette ville. Entre ses visites à l'hôpital, l'honorable docteur n'oublie pas un instant les intérêts de sa chère Bizerte qui se heurtent à tous ceux qui convoitent ce que Bizerte désire et cherche à obtenir, pour avoir une plus large place au soleil. Nous résumons ces desiderata :

1. Prolongement de la ligne de Mateur à Nebeur jusqu'au Bou-Kadra et sortie du minéral par son port ;
2. Port franc ;
3. Hauts fourneaux ;
4. Chemin de fer direct de Bizerte à Tunis.

Il n'est donc plus question d'obtenir l'écoulement d'une partie du minéral de l'Ouenza ; cette décision très sage ne saurait être trop appréciée parce qu'elle permet d'entreprendre des pourparlers avec l'Algérie qui ont chance d'aboutir tandis qu'il n'en est pas ainsi pour l'Ouenza, sauf pour les minimes quantités nécessaires à l'alimentation des problèmes hauts fourneaux.

En délaissant l'Ouenza pour le Bou-Kadra, le prolongement de la ligne de Nebeur devient plus intéressant, car on peut l'allonger de façon à le souder à la ligne de Philippeville-Constantine-El-Guerrah-Batna-Biskra-Tougourt, l'amorce du futur transsaharien. En échange de ce bon procédé, on pourrait laisser à l'Algérie le droit de faire écouler ses phosphates du Djebel-Onk par notre ligne d'Henchir-Souatir-Sousse. Ainsi donnant, donnant et tout le monde serait satisfait, nous le pensons du moins.

Pour le port franc, malgré tous les avantages que lui trouve tout naturellement M. le docteur Arragon avec ses yeux de Bizertin, nous persistons à penser que le port de guerre s'accommoderait peu de ce voisinage et que le lac de Tunis serait bien préférable, étant donné les immenses terrains qui s'étendent tout autour indépendamment des grandes surfaces que l'on obtiendrait dans le lac même avec le sable retiré des bassins à construire.

Le pauvre Candès qui vient de mourir à Bône sans avoir réalisé le rêve de revenir s'installer à Tunis où il avait passé les plus belles années de son existence, disait, il y a une quinzaine d'années, dans le *Promeneur* qui finit si mal dans les mains du sieur Bellot, après avoir coopéré au rapt des Phosphates de Kalaâ-Djerda :

Bizerte est, avant tout, un port militaire. C'est dans sa rade que, en cas de guerre, l'escadre de la Méditerranée devrait, soit se ravitailler, soit se réfugier. De formidables défenses ont été construites pour défendre le lac et protéger le

goulet. Des arsenaux, capables de subvenir aux besoins de la flotte française toute entière, ont été construits à Sidi-Abdallah, Bizerte, en un mot, est le Gibraltar algérien.

Bizerte, port de commerce, peut-il être port de commerce ? Toute la question est là. A mon sens, elle doit se résoudre par la négative.

Les entraves portées par les nécessités de la défense nationale à la libre pratique des navires étrangers, à la libre circulation des équipages, par la situation militaire de Bizerte, interdisent à ce port de prétendre au titre de port commercial.

Ainsi donc : impossibilité commerciale, résultant d'une élévation trop considérable des tarifs de transport ; impossibilité de transformer un port militaire en port commercial, voilà les difficultés auxquelles se heurtent les Bizertins, lorsqu'ils revendiquent l'exploitation, par Bizerte, des minerais de l'Ouenza.

Pour les hauts fourneaux, d'après l'*Echo de Bizerte*, l'espoir de les voir un jour à disparu et chacun en prend d'autant mieux son parti que le voisinage de hauts fourneaux n'a rien d'agréable pour les habitants que les fumées incommodent plus ou moins suivant qu'ils en sont plus ou moins éloignés.

Quant à la ligne électrique ou à vapeur directe de Tunis à Bizerte, rien ne s'oppose à ce qu'elle soit construite, et le plus tôt serait le mieux. Il s'agit d'une soixantaine de kilomètres et il est même surprenant qu'elle ne le soit pas encore. Nous savons que la concession avait été donnée, mais le bénéficiaire sans doute déchu aujourd'hui, n'a pu parvenir à constituer la société et c'est fort heureux, car elle revenait de droit à la Cie du Bône Guelma qui ne demandera pas mieux de l'ajouter à son réseau ferré. Cette ligne mettrait plus directement Tunis en relations avec Bizerte et donnerait à cette ville un mouvement appréciable. On prétend qu'elle serait déficitaire, parce qu'elle ferait double emploi avec celle de Djedeida-Bizerte. Nous ne le croyons pas et nous ne sommes pas seul à le penser.

Pour nous, la ligne de Tunis-Bizerte directe s'impose plus que jamais et sa construction devrait passer bien avant les Bou-Ficha-Zaghouan, les Bou-Thadi et autre doublure vers le Kef.

JEAN-SANS-PEUR.

P.-S. — Cet article était déjà composé lorsqu'un ami nous dit : « Alors quoi, vous n'avez donc pas lu la lettre de M. Thomson? — Quelle lettre? — La lettre adressée à M. Morinaud et publiée dans le "Républicain" de Constantine? »

— Nous l'ignorons totalement.

— Un instant alors et je reviens avec le numéro que j'ai mis de côté.

Notre ami nous apporta en effet le "Républicain de Constantine" où se trouve bien la lettre dont nous extrayons la partie relative au Bou-Kadra :

« Dernière affaire. Je ne vous ai point encore parlé, je crois, des efforts que nous tentons pour arriver à l'exploitation rapide du Bou-Kadra et, par voie de conséquence, à l'installation des hauts-fourneaux à Bône. Cette entrée de l'Algérie dans la grande vie industrielle, cette belle utilisation sur place de ses richesses naturelles à son profit personnel et aussi au grand profit de la métropole seraient tellement admirables et fourniraient un si beau couronnement à toute notre œuvre économique

que que je n'ose encore en parler beaucoup. Cependant cette question elle aussi s'éclaircit, les objections tombent, les difficultés disparaissent, et, j'ose espérer avoir à vous annoncer bientôt que le ministère de l'Armement et l'Administration algérienne tiennent la solution. »

Tout ce qu'écrivit M. Thomson est fort beau, mais alors c'est Bizerte encore sacrifiée ! Que reste-t-il de ses espérances si le Bou-Kadra lui échappe après l'Ouenza ?

J. S. P.

BULLETTIN

AUTOUR D'UNE SÉQUESTRATION RELIGIEUSE chez les Carmélites de Carthage

Bien certainement sans le faire exprès, notre confrère Laurent Chat vient de lancer sur la tête de

le fameux pavé de l'ours de la fable avec son histoire de la jeune fille d'Oran ravie aux siens, conduite d'Algèr à Carthage, puis séquestrée ou cloîtrée par les Carmélites. C'est en un mot la répétition de l'histoire de la fille A... de Tunis qui fit tant de bruit il y a quelques années que les nonnes effrayées furent obligées de relâcher leur proie malgré les vœux prononcés.

Lors de l'application en France de la loi de séparation, la Petite Tunisie fut à peu près seule à mener campagne pour qu'elle s'étendît à la Tunisie. Mais nous nous heurtâmes à des résistances opiniâtres tant du clan carriériste que de la résidence

que nos efforts restèrent vains malgré le concours de tous les éléments laïques et républicains.

Et voilà pourquoi les Carmélites sont toujours implantées en Tunisie où elles peuvent continuer leurs agissements auprès de jeunes filles d'esprit faible pour en faire des êtres morts à jamais pour la France et la société alors qu'en ce moment le concours de tous et de toutes est si nécessaire au salut de la patrie.

il y a belle lurette qu'il n'y aurait plus de Carmélites en Tunisie et nous n'aurions pas eu à enregistrer le scandale de la fille A... et notre confrère celui d'aujourd'hui sans compter tous ceux qui sont restés cachés et ignorés du public.

Malgré la guerre et l'union sacrée, nous pensons que le parquet devrait bien franchir les portes de cet enfer pour voir s'il n'existe pas des recluses malgré elles qui ne demanderaient pas mieux que de renoncer à des vœux prononcés dans un moment d'irréflexion, et d'être enfin délivrées de l'horrible tombeau où elles sont, pour ainsi dire, ensevelies vivantes.

LE SEMAINIER.

NOS ECHOS

Le capitaine Lambert

Nos vives félicitations à notre confrère Paul Lambert, directeur du *Républicain*, qui vient d'être promu officier d'administration de 1^{re} classe (capitaine).

La bonne précaution contre la spéculation sur les sucres

Suivant la "Dépêche Tunisienne", plusieurs procès verbaux auraient été dressés contre des spéculateurs qui possédaient des quantités trop importantes de sucre. Voilà qui est déjà très bien, mais de plus certaines dispositions sont prises pour le cas où le Gouvernement serait amené à relever quelque peu le prix des sucres, car il faut bien nous mettre ceci dans la tête que les cours sont plus élevés aujourd'hui qu'ils ne l'étaient lorsque le gouvernement a passé son dernier marché. Nous sommes peut-être les seuls qui ayons du sucre sans carte et à un prix inférieur à celui de nos voisins d'Algérie qui le paient 2,25

à 2,50 grâce aux *bons offices* des G. Montefiore, Calo et autres spéculateurs *di primo cartello* imposés à leur choix. Mais ces gens n'opèrent pas en Tunisie sur cette marchandise, car on se passe volontiers de leur concours. Le gouverneur général de l'Algérie ne va pas tarder à rentrer et il aura à liquider la question des sucres égyptiens qui passionne l'Algérie à juste raison et le public se demande même pourquoi des sanctions n'ont pas été prises. Un peu de patience. Tout vient à point à qui sait attendre.

Dans la presse

Nous avons eu la visite de notre excellent confrère A. Costa, rédacteur en chef de la "Dépêche Sfaxienne" qui était de passage ces jours-derniers à Tunis venant d'Algérie, et que nous félicitons sincèrement de son acquittement.

Un record

Notre confrère la "Dépêche" a obtenu satisfaction en 24 heures pour que le train de 11 h. 10 sur Hammam-Lif soit retardé de cinq minutes. C'est un record. Mais pendant qu'il y était, il aurait bien dû demander le même retard de cinq minutes pour le train suivant de 11 h. 40 qui occasionne les mêmes ennuis mais aux grandes personnes qui sont obligées de se dépêcher pour ne pas manquer leur train et si elles le manquent, c'est le déjeuner forcé à Tunis qui favorise le restaurateur au détriment du retardataire souvent involontaire.

Une mission technique

La *Dépêche Tunisienne* annonce que M. le capitaine Raichlen, fils du directeur de la Banque de Tunisie, a été désigné par le ministre de la Guerre, sur la proposition de ses chefs, pour faire partie d'une mission technique militaire composée de trente officiers de son grade. Cette mission a été envoyée et adjointe aux chefs instructeurs dans les différents camps de formation.

Les officiers qui en font partie ont été pendant un mois à un entraînement intensif. Partis, il y a une dizaine de jours, ils sont arrivés en Amérique.

Au Bône-Guelma

Nous savions depuis quelque temps que M. Frébourg, inspecteur principal de la traction, pour des motifs personnels que nous connaissons, avait décidé de demander la liquidation de sa pension de retraite, mais nous pensions qu'il reviendrait sur cette décision et attendrait au moins la fin de l'année avant de prendre cette ultime détermination qui prive la compagnie d'un bon dévoué serviteur, aimable et sympathique entre tous.

Le personnel sous ses ordres a tenu à lui témoigner tous ses regrets en lui offrant un apéritif d'adieu qui a eu lieu ces jours derniers dans une salle d'un grand café de Tunis.

Des mutations viennent d'avoir lieu dans le personnel dirigeant. M. Dubuisson, inspecteur du mouvement à Gaffour, est nommé à Bizerte ; M. Brégniaux, chef de gare principal à Tunis, est nommé inspecteur à Gaffour et M. Cornillon, chef de gare-adjoint à Tunis, est nommé chef de gare principal en remplacement de M. Brégniaux.

Nous adressons à ces messieurs nos sincères félicitations avec l'espoir que d'autres avancements viendront récompenser sur place les bons et loyaux services d'agents et dévoués.

Les retards sur la ligne Tunis-Sousse-Sfax

Les voyageurs de la ligne de Sfax se plaignent amèrement des retards exagérés qui ont lieu presque tous les jours dans un sens comme dans l'autre.

Pour le train en provenance de Sfax, il n'y a que demi-mal mais pour celui qui s'y rend il est fort pénible d'attendre 3 heures et même 4 heures de l'après-midi avant de pouvoir se mettre à table pour déjeuner, si l'on peut appeler déjeuner un repas pris à une heure aussi tardive.

Un jour d'octobre le tr. 21 a attendu exactement 49 minutes à l'arrêt de Rouadi à quelques kilomètres d'El-Djem le train 22, alors qu'il aurait très bien pu aller le croiser à El-Djem.

Dans tous ces retards, il apparaît bien que la faute paraît incomber le plus souvent au personnel des gares qui ne serait pas suffisamment surveillé ou exécuterait mal les ordres donnés.

Ainsi, le jour où le train 21 est resté 45 minutes à Ronadi, ce serait la gare d'El-Djem qui l'aurait laissé attendre inutilement, puisque les 16 kilomètres qui séparent les deux stations ont été franchis en 20 ou 22 minutes !

Autre chose : si le train 21 ne peut arriver à El-Djem à son heure — déjà tardive pour déjeuner — pourquoi ne

pas le faire arrêter à Sousse pour le déjeuner ? Cela simplifierait tout, mais ce qui serait encore mieux, ce serait d'organiser un wagon-restaurant de fortune dans une grande voiture de 3^e classe et d'en confier l'exploitation au buffetier d'El-Djem pour que ses intérêts ne soient pas lésés.

Pour le tr. 22 de Sfax-Tunis, il paraît qu'on pourrait éviter les retards qui se produisent presque journellement au départ, en formant d'avance le train et en n'exécutant qu'accidentellement des manœuvres à la dernière minute.

Avec un peu de bonne volonté et un peu plus de surveillance de la part de messieurs les ingénieurs et inspecteurs du mouvement, il nous semble qu'on parviendrait à ne pas trop mécontenter le public.

Nous appelons sur ces desiderata la bienveillante attention de M. le Directeur avec la certitude qu'il arrivera à donner satisfaction au public qui se rend bien compte des difficultés de l'heure présente et accepte la situation quand il comprend qu'elle ne peut être changée, mais se rebiffe quand il voit qu'il suffirait d'un peu de bonne volonté pour le contenter.

L'affaire Cesana en appel

On annonce que l'affaire Camille Cesana, condamné à 3000 francs d'amende pour délit d'accaparement, viendra le 6 décembre prochain devant la Cour d'Appel d'Alger.

Mais d'ici là M. Cesana se ravisera peut-être en renonçant purement et simplement à son appel.

Peau neuve

On nous écrit :

Au cours de mes pérégrinations dans les rues de Tunis, j'ai remarqué dans les principaux cafés de Tunis la présence de certains individus que j'avais aperçus à la maison centrale de Lambese, revêtus de la casaque ordinaire des réclusionnaires.

L'un d'eux notamment, que j'ai parfaitement reconnu, était habillé à la dernière mode et j'ai remarqué qu'il paraissait être du dernier bien avec des personnages qu'on m'a assuré appartenir au barreau de Tunis ou au monde des affaires... louches.

Faut-il croire que les personnes en question ignorent les antécédents du personnage en compagnie duquel elles étaient attablées au Café de Tunis, l'un des plus importants de notre ville ou qu'elles sont peu difficiles sur le choix de leurs relations ?

Le T. R. H. L.

La *Tunisie Française* a démenti notre information relative à l'achèvement du Tramway de Tunis à Hammam-Lif.

Nous ferons remarquer à notre confrère, que nous n'avons fait que reproduire une affirmation d'un de nos amis (haut fonctionnaire du B. G.) qui n'était pas très bien renseigné ainsi qu'il résulte de sa note probablement puisée à la direction de la Cie des Tramways.

Les braves

Nous adressons nos bien vives félicitations au capitaine G. Bourgeon, fils de M. le Conseiller à la Cour de Cassation, ancien procureur de la République à Tunis, qui vient de recevoir la croix de chevalier de la Légion d'Honneur, à la suite de sa brillante conduite sur le front de... où il reçut plusieurs blessures graves qui, heureusement, sont aujourd'hui en pleine voie de guérison ;

Au brancardier Solet, du 1^{er} zouaves, cité à l'ordre du régiment, pour sa belle conduite à Verdun et sur la Somme.

Notre ami Gabriel Faure dont nous annonçons récemment la promotion au grade de sous-lieutenant, est actuellement en permission à Tunis pour quelques jours. Nous lui adressons nos plus cordiaux souhaits de bienvenue.

— Le jeune Victor Ferris, fils et beau-fils de Mme et M. Farrugia de Nabeul, téléphoniste au 10^e d'artillerie lourde, vient d'être l'objet de la belle citation suivante et qui comporte l'attribution de la croix de guerre :

« Très bon téléphoniste, sous le feu violent de l'ennemi, a eu à ses côtés son camarade grièvement blessé ; après lui avoir donné les premiers soins a continué avec calme et sans-froid à assurer la liaison téléphonique. »

— La médaille militaire a été conférée au sergent Giraud Gaston-Félix, (active), 4^e régiment de tirailleurs :

« Sous-officier d'un rare courage.

« Au cours d'une action à la baïonnette en rase campagne, ayant remplacé son chef de section grièvement blessé, s'est jeté résolument avec ses tirailleurs sur un petit ouvrage tenu par un groupe important d'ennemis qu'il a capturés. »

Une blessure. Trois fois cité à l'ordre. La présente nomination comporte l'attribution de la croix de guerre avec palme. Le titulaire est le fils de M. Giraud, propriétaire du pavillon Beau-Séjour de Carthage.

Le chocolat, le cacao et le lait condensé

Alors qu'en France on a taxé le chocolat et le cacao à 5 francs le kilog ici les magasins qui vendent cette marchandise ont augmenté les prix de 0,80 à 2 fr. par kilog ! Le lait condensé suisse-boche lui, est passé de 1,15 à 1,40 la boîte ! Cela permet de réaliser un bénéfice de 15 millions en un an ! c'est réellement abuser et se ficher du pauvre monde. Ne pourrait-on pas mater ces spéculateurs qui ne sont pas tous suisses-boches mais qui se valent ?

Les Affaires

Le *Courrier* signalait le passage, à Alger, de MM. Salvatore Calo, Guido Montefiore, Giuseppe Attia, et d'un représentant de M. Guttieres venus pour offrir au Gouvernement Général une importante affaire de ravitaillement.

On sait que MM. Calo et Montefiore, qui furent présentés et recommandés au Gouvernement Général par M. Cuttoli, député de Constantine, ont déjà fourni à la colonie voisine du sucre en abondance... et à un prix très rémunérateur.

Mais l'Algérie échaudée y regardera sans doute à deux fois avant d'avoir recours aux bons offices de ces spéculateurs.

Rentrée de M. Blanc

Nous avons appris avec plaisir le retour à Tunis de M. Blanc, Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien, qui avait dû partir pour la France assez gravement indisposé à la veille de la session de la Conférence Consultative.

Tromperie sur la quantité

Bon nombre d'épiciers et autres détaillants oublient que le quart de la livre doit être représenté sur le plateau de la balance par 125 grammes et que d'autre part, en vertu de dispositions légales, il est ordonné de faire la tare au contre poids du papier de pliage qui, dans le cas jugé par le Tribunal de Djidjelli, s'élevait à 5 grammes, ce qui portait à 10 grammes le préjudice causé par l'acheteur.

C'est pour avoir méconnu cette prescription qu'une épicière a été condamnée par le tribunal de paix de cette ville, à 25 francs d'amende et à une insertion du jugement.

Avis à tous nos commerçants qui tous ou presque tous emploient du gros papier pliage sans mettre l'équivalent sur l'autre plateau de la balance, et dont bon nombre oublient de mettre les cinq grammes pour parfaire le quart.

Quelques bons procès-verbaux auraient vite raison de ces larcins.

Nécrologie

Nous avons appris avec une vive peine la mort de notre excellent confrère Georges Candas, rédacteur en chef du "Petit Français" de Bône.

Nous adressons à sa veuve et à ses enfants l'assurance de notre profonde sympathie et nos vives condoléances.

— Madame Dehodencq, femme de notre confrère, rédacteur en chef pour la durée de la guerre de la "Dépêche de Constantine", est décédée dans cette ville à l'âge de 51 ans.

Nous adressons à notre confrère nos fraternelles condoléances.

LE NOUVEAU DÉCRET sur les céréales

Le décret du 31 octobre fixe les nouveaux prix des céréales qui seront payés par le gouvernement, mais il est muet pour les transactions entre particuliers bien que la *Dépêche* nous dise qu'ils sont obligatoires pour ces derniers.

Comment peut-il en être ainsi puisqu'il ne restera plus que des quantités très inférieures, en un mot le rebut que le gouvernement n'aura pas voulu.

Dans un décret, il faut voir ce qu'il dit et non la pensée de derrière la tête de l'auteur, il faut donc admettre que les prix resteront libres pour le commerce, car il serait souverainement injuste de faire payer une mauvaise marchandise le même prix qu'une bonne car que restera-t-il après les achats du gouvernement qui vont être considérables puisqu'il s'agit d'alimenter la métropole où il manque cinquante cinq millions de quintaux environ pour arriver à la prochaine récolte.

Et ces millions de quintaux, il faut les trouver un peu partout dans les colonies françaises et ailleurs, si c'est possible, c'est pourquoi nous avons le devoir impérieux de contribuer au ravitaillement de la mère-patrie, mais non celui de payer des prix exagérés une mauvaise marchandise et d'enrichir des spéculateurs, c'est pourquoi nous demandons une taxe maximum pour les laisser pour compte qui serviront aux besoins du pays.

LA GUERRE finira-t-elle bientôt ?

Nous donnons ci-après l'opinion d'un suisse-allemand qui le croit fermement. Cette opinion a été recueillie par un rédacteur de la Suisse, de Genève :

Je ne voudrais pas donner à mes lectrices de fausses joies, tout au moins une joie prématurée ; mais il est bien certain, d'abord, que la guerre finira un jour. Même la guerre de cent ans eut une fin. Les précis d'histoire ne permettent pas qu'on s'y trompe.

D'autre part, on me rendra cette justice, j'ai toujours soutenu que la guerre actuelle — celle de cent ans ne nous intéresse plus — finirait au beau moment où l'on s'y attendrait le moins. Tout son airain, son bronze et ses cuivres ayant été réquisitionnés pour fondre des canons, l'Allemagne est un colosse dont

maintenant les pieds sont en argile, de même que dans ses vitrines les pâtisseries sont en plâtre. L'Allemagne a fourni depuis plus de quarante ans un effort que d'aucuns sont libres d'admirer, si c'est leur goût, comme d'autres admireront le lutteur en foire qui fait saillir ses muscles, ou le malin montreur d'ours qui par sa belle littérature veut apigeonner les gogos. Le Petit Blond est un maître en son genre. Mais les efforts humains ont aussi une limite. Le colosse aux pieds d'argile va s'effondrer, prédit-on.

Les symptômes abondent, alternant avec les habituelles fanfaronnades renforcées. Ce sont des demi-révélations au Reichstag. M. von Cappelle a dû parler ; après quoi il démissionne. Or, il y a quelques mois encore, la marine allemande ne s'insurgeait pas. Et l'on taisait ce qui pouvait réjouir l'adversaire.

Mais surtout, voici : Un gros industriel de la Suisse allemande, qui va très souvent à Berlin où ses affaires l'appellent, a dit tout récemment chez des amis sûrs : — Nous aurons la paix cette année.

— Cette année... 1917 ?

— Oui ! Avant le nouvel an.

Et, comme les amis sûrs haussaient les épaules : — « La paix !... c'est de la monnaie pour faire marcher le peuple d'Allemagne... nous la connaissons ! » le gros industriel continua :

— Je sais ce que je dis. L'Allemagne n'en peut plus. Elle est au bout.

Un « ah » sceptique encore ponctua cette déclaration cependant catégorique. Mais cela n'émut pas le gros industriel de la Suisse allemande qui conclut, lui :

— « Rappelez-vous bien mes paroles. Avant un mois vous apprendrez du nouveau. »

Evidemment, nous ne savons pas tout. Et l'on nous a si souvent raconté que l'Allemagne mangeait sa dernière croûte que nous avons le droit d'être incrédules à présent. Seulement, nous fûmes trompés parce que nous ne tenions pas assez compte de la formidable contrebande qui se faisait par les contrées maritimes du nord. Logiquement, nous avions raison. Mais, pratiquement, l'Amérique ayant coupé tous les vivres, nous pouvons nous imaginer très bien ce qui se passe dans les pays d'Allemagne en nous servant de nous-mêmes comme point de comparaison. Au printemps dernier, nous n'avions pas encore l'air de prendre au sérieux la guerre des autres. Nous nous chahutillions pour des joujoux, des sornettes, des bêtises. Mais voici que commence le ré-

gime des restrictions. On nous met en cartes. Nous devons tout rationner. Nous risquons même d'avoir grand froid cet hiver. Cependant nous sommes ravitaillés.

Or, l'Allemagne ne l'est pour ainsi dire plus. Ses pourvoyeurs neutres à leur tour connaissent la ceinture.

Et puis enfin, on ne vit pas que de pommes de terre, de pain gris et de choux cuits à l'eau.

Toutefois, je sais... Si aucun peuple n'est véritablement le maître de ses destinées, c'est encore celui d'Allemagne qui compte le moins. Il est épuisé. Il défaille. Il n'entend plus se faire massacrer pour un mirage. Mais ces maîtres voudront-ils céder avant le knock-out ?

Rappelons-nous que pour eux la paix qu'ils n'imposeraient pas serait la fin de tout.

ZED.

BREVET TUNISIEN N° 1280

Monsieur Anton Jensenius Andreas OTTESEN, résidant à Thisted (Danemark), propriétaire du Brevet Tunisien N° 1280, du 9 janvier 1913, pour : *Procédé de congélation ou de réfrigération des denrées alimentaires s'adaptant facilement*, demande à entrer en relation avec un industriel de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit brevet.

Pour toutes offres et renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, Ingénieur-Conseil à Tunis, 20, Rue de Russie.

Hôtel de la Plage, Hammamet (pension de famille), installé avec tout le confort moderne. Pension depuis 6 francs par jour.

Une publication merveilleuse !!! EN VENTE PARTOUT

Photographies en couleurs prises, parfois, sous le bombardement !

Verdun

Vaux, Douaumont, le Mort-Homme, la Cote 304, le Ravin de la Mort, etc.

PHOTOGRAPHIES DIRECTES EN COULEURS et Texte de GERVAIS-COURTELLEMONTE

Série en 4 fascicules qui paraîtront successivement les 1^{er} et 15 Octobre, 1^{er} et 15 Novembre

Le Fascicule : 1 fr. 50

Dans chaque fascicule, 20 reproductions artistiques sur beau papier couché fort.

Le plus bel ouvrage sur la Guerre !!!

Le Roi des Placements

Il y a le roi des chemins de fer, le roi de la mer, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. — 12, rue d'Alger.

Achetez TIMBRE CROIX-ROUGE 20 15 c. affranchi. 5 c. pour les bords.

MAISONS RECOMMANDÉES

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France. — Tunis. Brami Frères et Cie, propriétaires.

Grand Hôtel de France, Sfax. 1^{er} ordre, Elophe, propriétaire ; eau conduite dans toutes les chambres, cuisine soignée, service irréprochable.

J. & A. BEMBARON, Pianos et Musique, 5, Rue Es-Sadikia. — Vente, Echange et Location de Pianos de marques Pleyel, Erard, Steck, Besselot, etc.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires, Boulangerie, G. B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou Mendil, Tunis. — Téléph. 450.

Pavillon Beau-Séjour - CARTHAGE, Station. — Restaurant de premier ordre. — E. GIRAUD, propriétaire.

Maisons boches ou embochées

Nestlé, lait condensé et autres produits lactés.

Cette firme est-elle allemande, française ou suisse ?

Lampes Sirius. — Comment se peut-il que l'on fasse encore maintenant, pour cette lampe, qui s'est précédemment appelée « Sirius Kolloid », des annonces avec la mention, en caractères très apparents : « Fabrication française », alors que les *Usines Pintsch*, 97, rue Molière à Ivry-sur-Seine, qui la fabriquent et dont le nom figure sur ces annonces, ont été séquestrées, comme emprise allemande, depuis le 12 décembre 1914, avec M. Raynaud, syndic, pour séquestrer un syndic dont nous avons déjà eu occasion de nous occuper.

Fabrique de conserves de Lensbourg, confitures et conserves. Maison allemande qui ne cache pas sa nationalité.

J.-W. Faber, crayons, encre, etc.

Terrot, Automobiles et Cycles de Dijon.

Produits Bayer, pharmacie, comprimés d'aspirine et autres.

Compteurs électriques Aron.

Odol, dentifrice de Dresde.

Le bec Auer, d'origine autrichienne. Il paraît qu'une société française aurait acquis le brevet pour la France et ses colonies. — Adler, machines à écrire.

Pompe centrifuge Weise & Mousky, de Halle-sur-Saale.

Imprimerie Spéciale de la « Petite Tunisie Socialiste »

Chaux Hydraulique & Ciment PAUL POTIN

Dépôt : rue de Turquie (Port) Bureau : 22, rue Es-Sadikia

RESTAURANT DU JAPON C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires

7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS

Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

(Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés)

Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le

Dépôts à vue : 2 0/0

Dépôts à échéance fixe (de 2 à 3 ans) : 3 0/0

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.

Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.

Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs

Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia

Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme — Capital 75 millions

SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France

Agences à SOUSSE et à BIZERTE

PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.

Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.

Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays.

Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 0/0.

Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

L'Huile qui graisse le plus VACUUM MOBILOIL

Marque "GARGOYLE" Maison A. MODIGLIANI

Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie : 5, Rue Saint-Charles = TUNIS

Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000

Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence

Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAX

Principales Opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — BILLETS et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville F. BERNET

TUNIS — Rue de Russie — TUNIS

Liqueurs de Marques Eaux Minérales, etc.

LIVRAISON A DOMICILE

Cie DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots-poste Français

ceiService régulier hebdomadaire entre Marseille-Tunis-Sousse-Sfax

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.

Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères.

Cie Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix — Vins en gros

Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI

Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'Or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

SYPHILIS GUERISON DEFINITIVE SÉRIEUSE

La boîte de 40 comprimés 8 fr. 50 franco contre mandat. (Nous expédions pas contre remboursement)

Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille

Dépôt à TUNIS : Pharmacie SUCH, 3 avenue de Paris

Espigadoras-lienses - Rateaux - Faucheuses Mac Cormick

Machines de Récolte OSBORNE disponibles à Tunis

Maison R. WALLUT & Cie (R. WALLUT ET G. HOFMANN, associés) — Tunis

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et rue Al-Djazira, 2

Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1^{re} classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.

Téléphone 553

VÊTEMENTS J. BELL

